

BUREAU FEDERAL

Réunion du 12 Mars 2011 à Bourg en Bresse

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.
Mmes Françoise AMIAUD, Sophie GABORY, Catherine GISCOU et Marie-Noëlle SERVAGE.
MM Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Jacques DENEUX, Frédéric FORTE.
Rémy GAUTRON, Bernard GAVA, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Philippe LEGNAME.

Invité : Melle Stéphanie PIOGER - MM. Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre GOMEZ (Président du CD 01), Guy EVRARD (Président de la LR Lyonnais).

Assistent : MM. Jean-Pierre de VINCENZI, Alain GAROS, Alain CONTENSOUX, Raymond BAURIAUD, Didier DOMAT, Matthieu SOUCHOIS et Christophe ZAJAC.
Mme Céline PETIT.

1. Ouverture.

Jean-Pierre SIUTAT remercie Jean-Pierre GOMEZ pour l'accueil réservé aux membres du Bureau Fédéral et pour l'organisation de cette réunion à Bourg en Bresse, dans le cadre de la commémoration de l'anniversaire de la disparition de Robert BUSNEL. Il souhaite la bienvenue aux membres et se dit ravi du retour de Rémy GAUTRON.

Il informe que l'accès à la Wifi dans la salle de réunion du Bureau Fédéral et du Comité Directeur sera retiré, afin de permettre une meilleure concentration sur les dossiers traités en réunion.

2. Dossiers spécifiques.

Bilan du Séminaire du Comité Directeur.

Jean-Pierre SIUTAT explique le document distribué aux membres et précise que ce document va être synthétisé pour en faire un document de travail et de référence. Il sera présenté au Bureau Fédéral du 29 Avril 2011, puis au Comité Directeur des 13 et 14 Mai 2011, pour validation.

Point sur le personnel de l'Administration Fédérale.

Jean-Pierre de VINCENZI communique un point sur le personnel de l'Administration Fédérale qui compose les pôles et les différents services. Il fait également le point sur les contrats et les recrutements en cours. Concernant les stagiaires, il faut être en mesure de les accueillir correctement, avec la désignation systématique d'un tuteur de stage. Les Directeurs de Pôles doivent impérativement anticiper dans ce domaine. Il distribue, pour information le Journal Interne de la FFBB, réalisé par et à l'intention du personnel.

Bernard GAVA demande qu'un trombinoscope du personnel de la FFBB soit réalisé, avec le rôle attribué à chacun ainsi qu'une identification Nom Prénom à l'entrée de la salle et sur le bureau que chaque personne occupe.

Suite de l'Audit Informatique.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que FBI doit être réécrit. Dans cette optique, plusieurs orientations sont à l'étude et en particulier l'embauche d'un ingénieur spécialisé JAVA.

Jean-Pierre de VINCENZI précise que les trois différentes approches.

Christophe ZAJAC indique que l'approche matérielle est vraiment très technique, et que la Société locéan ne joue pas le jeu. Plus nous avançons dans le temps et plus nous devenons dépendant de cette société.

Un débat s'engage et les points suivants sont évoqués :

- Gestion et profil de l'ingénieur recruté
- Rédaction du cahier des charges de la nouvelle version de FBI
- Organisation générale du service informatique

Jean-Pierre SIUTAT propose la composition du groupe de travail qui sera chargé de trouver un AMO pour la rédaction du cahier des charges et le recrutement de l'ingénieur JAVA : Jean-Pierre HUNCKLER, Bernard GAVA et Jean-Marc JEHANNO.

Par ailleurs, il souhaite qu'une réflexion soit menée sur les téléconférences et les vidéoconférences, afin de réaliser des économies de déplacements.

Assises du Basket : Programme Prévisionnel.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que les Assises se dérouleront les 23 et 24 Avril 2011 à l'Hôtel Mercure Paris Porte de St Cloud et rappelle les deux thèmes principaux :

- Les territoires
- Les pratiques, en particulier le 3.3

Marie-Noëlle SERVAGE communique le programme prévisionnel :

Vendredi 22 Avril 2011.

Après-midi : Arrivée des participants

Soirée Libre (possibilité d'assister à la rencontre Pro A Paris Levallois / Vichy)

Samedi 23 Avril 2011.

8h45 : Accueil des participants (Auditorium César – Sous sol)

9h00 : Ouverture des Assises (JP SIUTAT)

Présentation du déroulement des Assises (P. VANDENBULKE)

9h30-11h15 : Travaux de groupes (Salles du 1^{er} étage)

11h15-11h30 : Pause

11h30-13h30 : Travaux de groupes (Salles du 1^{er} étage)

14h00 : Déjeuner (Salon Victorine au Rez-de-chaussée)

16h00-18h30 : Plénière (Auditorium César – Sous sol)

20h00 : Dîner (Salon Victorine au Rez-de-chaussée)

Dimanche 24 Avril 2011.

8h00-9h45 : Travaux de groupes (Salles du 1^{er} étage)

9h45-10h00 : Pause

10h00-12h00 : Travaux de groupes (Salles du 1^{er} étage)

12h00 : Clôture des Assises (JP SIUTAT) (Auditorium César – Sous sol)

12h30 : Déjeuner (Salon Victorine au Rez-de-chaussée)

Elle informe qu'un logiciel "meeting software" sera utilisé lors de ces Assises. Les congressistes seront répartis en groupes de 8 à 10 personnes, avec un ordinateur par groupe. Des questions seront ainsi posées en direct aux participants, avec un temps de réponse impartis.

Jean-Pierre SIUTAT précise qu'une démonstration du logiciel leur a été faite, l'outil est vraiment très intéressant. C'est un produit extrêmement dynamique.

Euro 2015 : point sur le dossier.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que le dossier de candidature qui sera proposé à la FIBA Europe sera le fruit d'une étroite collaboration avec l'Allemagne. Plusieurs rendez-vous ont été organisés avec les instances politiques et il en ressort une bonne compréhension de la pertinence de ce dossier, tant au plan français qu'allemand. La candidature sera officiellement confirmée dans environ 2 mois.

Raymond BAURIAUD informe qu'une réunion a eu lieu les 3 et 4 mars derniers à Hambourg, avec les responsables communication et marketing de la Fédération Allemande. Le cahier des charges n'est pas encore disponible et l'on se base pour le moment sur celui de 2013 communiqué par la FIBA Europe. Il a été étudié par la FFBB et la DBB ainsi que des spécialistes, lors de cette réunion, et nécessite de sérieux aménagements afin d'en tirer le meilleur parti possible dans l'intérêt des fédérations allemandes et françaises si l'on veut que cet événement soit viable. Il faudra, tant du côté allemand que français, un appui fort de l'Etat. Beaucoup d'opérations sont en cours de montage et des réunions de travail sont programmées jusqu'au mois de Juin 2011. A noter une très grande motivation de l'Allemagne dans leur association avec la France dans la présentation de cette candidature commune, qui semble une réelle évidence pour nos deux pays.

Réunions de Zones.

Jean-Pierre SIUTAT communique les dates des prochaines réunions de Zones et informe que les Vice-Présidents et la Secrétaire Générale ont été répartis afin de couvrir toutes les réunions :

- Zone Nord : le 19 Mars 2011 à Noyon (présence de F. AMIAUD et MN. SERVAGE)
- Zone Est : le 26 Mars 2011 à Vandoeuvre les Nancy (présence de JM. JEHANNO et B. GAVA)
- Zone Centre : le 26 Mars 2011 à Bourges (présence de P. COLLOMB et MN. SERVAGE)
- Zone Sud Ouest : le 2 Avril 2011 à Bassens (présence de JP. HUNCKLER et MN. SERVAGE)
- Zone Sud Est : le 9 Avril 2011 à Crest (présence de JM. JEHANNO et F. AMIAUD)
- Zone Ouest : le 9 Avril 2011 à Saint Herblain (présence de JP SIUTAT et P. COLLOMB).

Il informe qu'un document a été réalisé et qu'il sera communiqué lors de ces réunions.

3. Pôle AGF – Administration Générale et Finances.

Règlement sur les Etrangers Communautaires.

Christophe ZAJAC rappelle que le précédent Comité Directeur a validé la notion de JFL (Joueur Formé Localement) et la catégorie d'âge entre 12 et 21 ans et 4 saisons de licence souscrite sur le territoire national. Par contre, ce même Comité Directeur a souhaité que l'on considère plus particulièrement la participation des joueurs appartenant à l'Espace Economique Européen.

Le groupe de travail réuni cette semaine propose d'intégrer la notion de joueur "Européen" ou non.

Marie-Noëlle SERVAGE précise que la base FBI offre la possibilité de regarder les informations depuis 2002, mais pas avant de façon certaine.

Jean-Pierre SIUTAT regrette qu'aucun document de travail ne soit transmis en amont aux membres du Bureau Fédéral, afin de permettre d'apprécier l'ensemble des propositions.

Un débat s'engage et les propositions suivantes sont faites :

- Les joueurs EUROPEENS ont la nationalité d'un des 51 pays de la FIBA Europe
- Les autres joueurs sont ETRANGERS
- Notion de JEFL (Joueurs Européens Formés Localement) et joueurs JENFL (Joueurs Européens Non Formés Localement)
- Règles de participation par division nationale à définir très rapidement

Le groupe de travail complète un document explicite qui sera soumis rapidement au Bureau Fédéral (consultation à distance)

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.
--

Budget 2011/2012.

Rémy GAUTRON rappelle que pour les futures organisations exceptionnelles, il sera question de faire appel aux licenciés afin de constituer un fond dédié. Concernant la constitution du Budget 2011/2012, de nombreux points importants seront à prendre en considération afin de présenter un budget en équilibre.

Débat sur les Licences.

Marie-Noëlle SERVAGE rappelle que la question de la multiplicité du nombre des licences a été soulevée. La notion de licence pour nous, c'est un document d'identité sportive, valable pour une saison sportive et qui s'articule autour de 2 notions, celle de "joueur" (pratiquant) et celle de "dirigeant" (non pratiquant). Mais comme beaucoup de choses sont à prendre en considération, il y a eu multiplication du nombre des types de licences, ce qui a énormément compliqué le système. Il est donc nécessaire de mener une réflexion de fond sur cette problématique.

Pour ce faire, un groupe de travail est mis en place : Pierre COLLOMB, Stéphanie PIOGER, Yannick SUPIOT, Georges PANZA, Marie-Noëlle SERVAGE, Christophe ZAJAC, Didier DOMAT, Antoine LEGENTIL, Alain GAROS

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

Point sur les modifications réglementaires 2011/2012.

Stéphanie PIOGER : rappelle que suite à la présentation de la CCG au Bureau Fédéral du 04 Février 2011 (axes de travail et propositions de modification des règlements), il a été demandé à la CCG d'organiser une réunion avec les chargés de mission des secteurs masculins et féminins afin de s'assurer de la cohérence de ces propositions avec les politiques menées sur ces divisions. Le groupe de travail fait donc différentes propositions de réécriture de règlement et sur le fonctionnement de la Commission Contrôle de Gestion afin que tout soit le plus clair possible pour les clubs.

Un débat s'engage et les points suivants sont évoqués :

- Il faudra bien faire attention aux termes de la rédaction.
- Rappel du souhait politique : faire un accompagnement en amont, dans l'intérêt général des clubs.
- Bien faire respecter les dates de production des documents.

Une nouvelle proposition de rédaction sera faite au Bureau Fédéral du 29 Avril 2011, en tenant compte des orientations données par ce débat.

Stéphanie PIOGER rappelle que la Commission Fédérale Juridique avait souhaité obtenir un avis sur la clarification du rôle et de la compétence du médecin de la Ligue Féminine de Basket, notamment la prise de position lors des visites médicales obligatoires à effectuer pour la reprise du travail, suite à un arrêt. Si l'on suit la réglementation du travail, à ce jour une joueuse qui reprend après un arrêt de travail doit obtenir l'accord du médecin du travail. Or obtenir un tel rendez-vous est plutôt compliqué et surtout très long. Actuellement c'est le médecin de la LFB qui donne son accord pour une reprise de la joueuse. Faut-il obliger les joueuses à consulter un médecin du travail pour valider une reprise ?

Jean-Yves GUINCESTRE propose que le médecin du club fasse l'examen qui atteste que la joueuse est en capacité à reprendre son activité, et qu'ensuite le médecin de la Ligue Féminine de Basket valide et enregistre administrativement cette reprise. Cette procédure ne dispense pas les clubs du respect des textes en matière de Droit du travail, qui, en toute hypothèse sont les seuls qui sont juridiquement opposables.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

Stéphanie PIOGER expose une modification du Statut de l'Entraîneur, concernant la durée des contrats des entraîneurs de la Ligue Féminine. La proposition est d'inclure dans les règlements de la LFB cette notion de durée de contrat. Les vérifications nécessaires seront effectuées par la Commission Contrôle de Gestion.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

Stéphanie PIOGER : la Commission Juridique vient de faire une étude sur les unions, recensées au nombre de 94. Or il en ressort que 14 de ces unions ont engagées des équipes différentes de celles pour lesquelles le Bureau Fédéral avait donné un accord. Ces dossiers sont donc actuellement étudiés de plus près, afin de comprendre ce qu'il s'est passé. Suite à la mise en place de projets sportifs types, la Commission Juridique souhaite mettre en place une meilleure communication avec les Ligues en matière d'unions. Ce système nécessite une complète remise à plat. Une présentation sera faite lors d'une prochaine réunion du Bureau Fédéral.

Marie-Noëlle SERVAGE : il faut que les unions soient bien identifiées dans les Ligues et que les missions de chacun soient bien réparties (Ligues / Fédération). Il faut en effet faire une étude bien poussée de ce dossier.

Stéphanie PIOGER confirme qu'un état des lieux sera réalisé.

Présentation de la candidature de la Ligue d'Aquitaine pour l'organisation de l'Assemblée Générale 2012.

Anne Marie ANTOINE et Christian LECOMPTE présentent la candidature de la Ligue Régionale d'Aquitaine, pour l'organisation de l'Assemblée Générale 2012 à Arcachon.

Après délibération, le Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents donne son accord pour confier l'organisation de l'Assemblée Générale 2012 à la Ligue Régionale d'Aquitaine.

Présentation des candidatures de la Ligue d'Alsace et de la Ligue de la Réunion pour l'organisation de l'Assemblée Générale 2013.

René KIRSCH présente la candidature de la Ligue Régionale D4aLSACE, pour l'organisation de l'Assemblée Générale 2013 à Strasbourg.

Marie-Noëlle SERVAGE présente la candidature de la Ligue de la Réunion, pour l'organisation de l'Assemblée Générale 2013 à l'Ile de la Réunion

Après délibération, le Bureau Fédéral donne son accord pour confier l'organisation de l'Assemblée Générale 2013 à la Ligue Régionale d'Alsace, à l'unanimité des membres présents. Le Bureau Fédéral souhaite préciser que l'organisation d'une prochaine Assemblée Générale à l'Ile de la Réunion sera une priorité sur le prochain mandat.

Assemblée Générale 2011.

Marie-Noëlle SERVAGE communique les documents qui seront envoyés courant de semaine prochaine :

- Les récompenses fédérales.
- Une note générale sur l'organisation des AG.

D'autres documents sont en cours de réalisation et seront transmis prochainement :

- Une note d'information sur le Forum.
- Un projet de programme.
- Un projet d'Ordre du Jour.

4. Pôle 1 – Haut Niveau.

Projet de réforme du secteur Masculin.

Jean-Pierre SIUTAT indique que suite à la décision du Comité Directeur de surseoir à la mise en place de la réforme du secteur masculin et de se donner une année supplémentaire de réflexion. Les retours de la part des clubs ne sont pas unanimes. Il sera nécessaire de confirmer que ce projet n'est pas abandonné, mais qu'il n'était pas possible de le mettre en place immédiatement et à ce stade de la réflexion. Certaines modifications à la marge (modifications de la formule de compétition pour la NM1, règles de participation liées à l'intégration du règlement des étrangers communautaires) seront présentées au bureau fédéral d'avril puis au comité directeur de mai.

5. Pôle 2 – Formation.

Catalogue des Formations.

Bernard GAVA expose le premier projet de dépliant qu'il souhaite mettre en place en y regroupant l'ensemble des formations. Le système actuel semble particulièrement lourd et incompréhensif. Ce projet de plaquette pourrait fortement simplifier les choses. Pourquoi ne pas mettre en place ensuite, un catalogue beaucoup plus détaillé des formations proposées. Ce projet sera retravaillé.

Il souhaite par ailleurs que soit clairement réaffirmé que la Fédération Française de Basketball a un projet sur la création d'un institut national de formation agréé et habilité implanté dans la fédération. Jean-Pierre de VINCENZI confirme que c'est en effet impératif.

6. Pôle 3 – Marketing et communication.

Euro 2013 : point intermédiaire sur les candidatures.

Jean-Pierre HUNCKLER informe que le Comité Organisation Local de l'Euro Féminin 2013 vient d'être mis en place, au 2^{ème} étage de la FFBB. Son responsable Yann BARBITCH effectuera un repérage sur les différents sites possible entre le 15 et le 26 Mars 2011. Une réunion de finalisation est prévue en Avril 2011, afin de faire une présentation concrète au Bureau Fédéral du 29 Avril 2011.

7. Pôle 4 – Territoires.

Validation des sites des phases finales du Championnat de France.

Philippe LEGNAME expose les propositions de la Commission Sportive pour l'implantation des phases finales de la saison 2010/2011 (annexe 1), à noter qu'il reste encore 4 lieux à déterminer, faute de candidat à l'organisation.

Statut de l'Entraîneur.

Bernard GAVA expose un tableau synoptique du projet de rédaction du Statut de l'Entraîneur, afin d'obtenir les validations nécessaires du Bureau Fédéral pour la rédaction simplifiée du Statut de l'Entraîneur, afin de faire une présentation lors du Bureau Fédéral du 29 Avril 2011.

Accord de principe du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.
--

Bernard GAVA expose la nouvelle composition de la Commission Technique Fédérale :
Thierry BALESTRIERE, Laurent BUFFARD, Francis DANDINE, Jacques DENEUX, Christian DEVOS, Agnès FAUCHARD, Magali FERRIER, Pierre FOSSET, Laurent MOPSUS, Loetita MOUSSARD-LOUBENS, Stéphanie PIOGER et Bernard GAVA (Président).

Validation de la composition de la Commission Technique Fédérale par le Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.
--

Championnat de France Cadettes.

Philippe LEGNAME explique que tous les ans, de nombreuses remarques arrivent concernant le Championnat de France Cadettes 2^{ème} division, qui contient 48 clubs et dont visiblement la première phase est inutile.

Il fait une première proposition qui est mise en délibéré à la prochaine réunion du Bureau Fédéral du 29 Avril 2011.

Phases finales de NM2.

Philippe LEGNAME propose, dans le système d'épreuve des phases de NM2, la modification suivante de l'Article 3 :

"Ces associations ou sociétés sportives sont réparties en 2 poules de 15, disputant des rencontres aller-retour. Les associations ou sociétés sportives cassées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule disputent des ¼ de finale. Les rencontres des ¼ de finale sont déterminées par tirage au sort (1^{er} d'une poule contre 2^{ème} d'une autre poule) et se dérouleront en deux matches gagnants : Aller (2^{ème} contre 1^{er}), Retour (1^{er} contre 2^{ème}) et Belle éventuelle (1^{er} contre 2^{ème}).

Par dérogation à l'article 7 de ce présent règlement, les rencontres se disputeront sur 2 week-ends sportifs selon l'organisation suivante :

- Aller : le samedi à 20h (week-end 1) 2 contre 1.
- Retour : le vendredi à 20h (week-end 2) 1 contre 2.
- Belle : le dimanche à 15h30 (week-end 2) 1 contre 2.

Les associations ou sociétés sportives vainqueurs des ¼ de finale disputent une phase finale (rencontres déterminées par tirage au sort) sur un week-end, terrain choisi par la Commission Fédérale Sportive :

- Le premier jour se déroulent les ½ finales.
- Le deuxième jour se déroulent les finales des perdants et vainqueur des ½ finales.
- Le vainqueur de la finale est déclaré "Champion de France".
- Les associations sportives de NM1 sous réserve qu'elles satisfassent aux conditions de participation et qu'elles obtiennent l'autorisation de la Commission Contrôle de Gestion.

CFAMC.

Jacques DENEUX informe que les prochaines Journées Nationales de l'Arbitrage se déroulent du 14 au 17 Octobre 2011 pour les clubs élites, et les autres actions se prolongeront jusqu'au 23 Octobre 2011. Il explique que par ailleurs, une réunion a été organisée pour discuter une nouvelle organisation des JNA.

Raymond BAURIAUD lui précise que les JNA est une opération de communication dans le cadre d'un contrat marketing de notre partenaire La Poste. C'est une opération suivie par 4 Fédérations sportives et 4 ligues professionnelles. Cette année, il s'agira des 10 ans des JNA et un dispositif sera élaboré par La Poste et son agence. La date exacte sera fixée lors d'une prochaine réunion de travail avec La Poste et les Fédérations.

Concernant la Charte de l'arbitrage, Jacques DENEUX informe qu'une réunion des responsables de zones de CRAMC s'est tenue fin février. En résumé, le bilan de l'existant montre qu'il y a des injustices et des inégalités profondes. Il faut impérativement corriger cette situation et faire de nouvelles propositions pour aboutir à quelque chose de beaucoup plus simple et surtout plus effectif dans la formation.

7. Questions diverses.

Jean-Pierre SIUTAT communique les nouveaux groupements sportifs : Alamal Espoir Basket Auxerre – Star Basket Jura Nord Salans – Alpes Sud Basketball Tallard – Batie Basket Club Labatie Neuve.

Jean-Pierre SIUTAT propose l'attribution des 4 labels Elites suivants :

- Au club de ST BERTHEVIN US BASKET en féminine.
- Aux clubs de LAVAL US, PL LARICHE LAMARTINE TOURS et MARNE-LA-VALLEE BASKET VAL MAUBUEE en masculin.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.
--

Jean-Pierre SIUTAT souhaite rappeler que de nouvelles procédures ont été mises en place pour l'organisation des réunions de Bureau Fédéral et de Comité Directeur. L'ensemble des documents doivent être mis sur la plateforme de téléchargement, afin de permettre à chaque membre de préparer les débats, de connaître les dossiers, et ainsi de gagner un maximum de temps durant les réunions.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 29 Avril 2011 à Paris.